

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 17 septembre 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles les réponses du gouvernement aux pétitions n^{os} 332-2986 à 332-2988 inclusivement, 332-3027 et 332-3032 à 332-3070 inclusivement.

* * *

[Français]

COMITÉS DE LA CHAMBRE

SÉLECTION—PRÉSENTATION DU 29^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le vingt-neuvième rapport du Comité de sélection.

[Traduction]

PROJET DE LOI C-68—RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le rapport du comité législatif sur le projet de loi C-68 tendant à modifier la Loi sur les accords de Breton Woods et des accords connexes.

* * *

[Français]

PÉTITIONS

OPPOSITION À LA TAXATION DES ALIMENTS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, conformément à l'article 106 du Règlement, j'ai encore le devoir aujourd'hui de présenter une pétition dont la forme et le contenu sont conformes au Règlement.

Les pétitionnaires déclarent humblement:

que le gouvernement fédéral a imposé aux contribuables canadiens, depuis septembre 1984, 24 nouvelles taxes ou augmentations de taxes déjà existantes dont certaines s'appliquent aux articles médicaux et dentaires, friandises, bonbons, boissons gazeuses;

que le gouvernement fédéral dans son projet de réforme fiscale étudie la possibilité de faire subir aux contribuables canadiens une taxe généralisée sur les biens et services, incluant la nourriture;

que la nourriture constitue un élément vital de la vie quotidienne et que l'imposition de cet article aurait pour effet de pénaliser sérieusement différentes catégories de contribuables: les personnes âgées et les familles, les chômeurs, les contribuables à faible et moyen revenus, les jeunes.

A ces causes, ils demandent humblement que le Parlement rejette toute mesure qui aurait pour effet d'instaurer une taxe de vente sur les produits alimentaires.

* * *

• (1110)

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque)

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui à la question n^o 178.

[Texte]

LES SUBVENTIONS OU PRÊTS ACCORDÉS DANS LA RÉGION DE TORONTO

Question n^o 178—**M. Redway:**

Depuis le 4 septembre 1984, le ministère des Finances a-t-il accordé des subventions ou des prêts à des particuliers ou à des sociétés, à des organismes non gouvernementaux ou à des administrations municipales du Toronto métropolitain et, dans l'affirmative et dans chaque cas, de combien et pour quelle raison?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): En ce qui concerne le ministère des Finances: aucun.

[Traduction]

M. le Président: On a répondu à la question mentionnée par le ministre.